

CONSULTEZ AUSSI LA SECTION
« QUI FAIT QUOI EN SITUATION D'URGENCE »
À L'ENDOS DE CE DOCUMENT ➔

Une **urgence?**

Soyez

prêt !

Guide
du
personnel

En cas d'urgence, appuyez sur la touche « **Urgence** »
des téléphones internes ou composez le
450 678-3561 poste 4300 à partir d'un cellulaire.



QUE FAIRE POUR TOUTE URGENCE

- Demeurez calme.
- Assurez votre propre sécurité.
- Déclenchez l'avertisseur d'incendie s'il y a lieu.
- Si possible, portez secours aux personnes en danger immédiat.
- Avisez la sécurité.
- **Suivez les consignes des équipes d'urgence.**

En cas d'urgence, appuyez sur la touche « **Urgence** » des téléphones internes ou composez le **450 678-3561 poste 4300** à partir d'un cellulaire.
Identifiez-vous, dites d'où vous appelez et expliquez l'événement.





AU SIGNAL D'ALARME : ÉVACUEZ !

- Cessez toute activité.
- Fermez les fenêtres et assurez-vous que les équipements sont éteints (brûleurs, hottes, etc.)
- Portez assistance aux personnes en danger si c'est sécuritaire pour vous.
- Suivez les directives de l'équipe d'intervention d'urgence.
- Quittez par l'issue la plus près.
- Éloignez-vous de l'édifice et rejoignez le point de rassemblement le plus près.
- Ne retournez pas à l'intérieur avant de recevoir l'autorisation des responsables. L'arrêt du signal d'alarme sonore ne signifie pas la fin de l'urgence, mais bien que l'édifice a été évacué.
- Attendez les consignes des autorités pour quitter les lieux avec votre véhicule afin de laisser l'accès aux véhicules d'urgence.



TREMBLEMENT DE TERRE

PENDANT LE TREMBLEMENT DE TERRE

- Si vous êtes à l'intérieur, n'essayez pas de sortir.
- Abritez-vous sous une table, un bureau ou tout autre meuble solide.
- Si vous êtes dans un corridor, accroupissez-vous près d'un mur intérieur.
- Éloignez-vous des fenêtres, miroirs, bibliothèques ou tout autre meuble en hauteur.
- Ne restez pas dans l'embrasure d'une porte, elle pourrait se rabattre et vous blesser.
- Protégez votre tête et votre visage.
- Si vous êtes à l'extérieur, éloignez-vous des édifices, des fils électriques et des poteaux.

APRÈS LE TREMBLEMENT DE TERRE

- Portez secours aux autres personnes.
- N'utilisez le téléphone qu'en cas d'extrême urgence.
- Attendez les consignes des autorités.
- N'évacuez que si le signal d'évacuation se fait entendre.



ODEUR OU FUITE DE GAZ

- Éloignez-vous de la fuite et évacuez les gens autour.
- Ne manipulez aucun objet susceptible de produire une étincelle ou une flamme (briquet, téléphone situé dans la même pièce que la fuite, interrupteur, appareil électrique, lampe de poche, avertisseur d'incendie, etc.)
- Fermez la porte de la pièce afin d'isoler la fuite.
- Avisez la sécurité à partir d'un endroit éloigné de la fuite.



DÉVERSEMENT DE PRODUITS CHIMIQUES OU INCIDENT IMPLIQUANT UNE MATIÈRE DANGEREUSE

- Éloignez-vous de la fuite et évacuez les gens autour.
- Fermez la porte de la pièce afin d'isoler la fuite.
- Ne déclenchez pas l'alarme d'incendie.
- Avisez la sécurité à partir d'un endroit éloigné de la fuite en indiquant :
 - le lieu de la fuite
 - la nature du produit ou vos observations sur celui-ci
 - les symptômes d'intoxication s'il y en a, etc.
- Restez disponible pour informer la brigade d'intervention.
- Soyez prêt à évacuer si la brigade d'intervention l'indique.



TIREUR ACTIF – LE SILENCE PEUT VOUS SAUVER LA VIE

- Si vous voyez le tireur, éloignez-vous :
 - Restez en mouvement et zigzaguez pour ne pas devenir une cible.
 - Ne vous adressez pas au tireur, n'essayez pas de le dissuader.
 - Adoptez une attitude de soumission, ne regardez pas le tireur dans les yeux.
- Quittez l'édifice si c'est possible.
- Sinon, barricadez-vous dans une pièce :
 - Assurez-vous d'accueillir les autres personnes à la recherche d'un abri.
 - Verrouillez la porte et placez des meubles devant la porte afin de ralentir le tireur ou de l'empêcher de vous atteindre.
 - Obstruez la vitre de la porte s'il y a lieu et éteignez les lumières.
 - Éloignez-vous de la porte et placez-vous le long d'un mur en évitant celui du côté corridor, ou abritez-vous derrière un meuble. Couchez-vous au sol.
- Restez silencieux.
- Évaluez les possibilités de quitter l'édifice (fenêtre, escalier de secours...)
- Communiquez avec l'extérieur sans alerter le tireur : par un tissu, des gestes ou un écriteau à la fenêtre, etc.
- Si le signal d'alarme retentit, ne quittez que si l'alarme semble fondée : présence de fumée, de flammes, de gaz, d'explosion, etc.



RÉCEPTION D'UN APPEL À LA BOMBE

- Soyez poli et courtois avec l'appelant.
- N'interrompez pas l'appelant.
- Essayez d'obtenir le plus d'informations possible.
- Notez tous les détails.
- Si vous le pouvez, demandez :
 - Où avez-vous placé la bombe ?
 - Quand va-t-elle exploser ?
 - Pourquoi avez-vous mis cette bombe ?
 - Quel genre de bombe est-ce ?
 - Quel est votre nom ?
- Une fois l'appel terminé, notez tous les détails avant d'oublier :
 - Âge, sexe, langue d'usage
 - Message complet (tous les détails)
 - Intonation de la voix (accent, rauque, nasillarde...) et bruits de fond
 - État physique et psychologique (ivre, drogué, nerveux, calme, etc.)
 - Heure et durée de l'appel
 - L'appelant semble-t-il connaître les lieux ?
- Après l'appel :
 - Cessez toute communication avec les téléphones cellulaires.
 - Avisez la sécurité à l'aide de la touche « **Urgence** » des téléphones internes.
 - Ne parlez pas de l'appel avec vos collègues.
 - Remplissez le formulaire d'appel à la bombe qui vous sera remis.
 - Restez à votre poste de travail.

CONSULTEZ AUSSI LA SECTION
SUR LES SITUATIONS D'URGENCE
À L'ENDOS DE CE DOCUMENT ➔

Qui fait quoi en situation d'urgence ?

En cas d'urgence, appuyez sur la touche « **Urgence** »
des téléphones internes ou composez le
450 678-3561 poste 4300 à partir d'un cellulaire.

PRÉSENTATION

Le Cégep accroit ses efforts pour développer une culture de la sécurité et met en place toutes les mesures nécessaires afin d'assurer à son personnel et à ses étudiants un milieu sain et sécuritaire. Toutefois, malgré tous nos efforts en ce sens, aucune institution n'est complètement à l'abri d'une situation d'urgence.

Nous sommes cependant en mesure de nous préparer à une situation d'urgence afin d'être capables, collectivement, d'y réagir le plus adéquatement possible pour en limiter l'impact. C'est là que se trouve la raison d'être du Plan des mesures d'urgence. Il propose des procédures éprouvées pour réagir aux diverses situations susceptibles de se produire et il définit les rôles de chacun.

Nous vous invitons donc à prendre connaissance de ce document pour vous familiariser avec les mécanismes d'urgence et pour bien saisir ce qui est attendu de chacun. De plus, nous vous conseillons de le garder sur votre bureau, à portée de main, afin de pouvoir le consulter très rapidement en cas d'urgence. Les informations sont également disponibles sur le site Web ena.cegepmontpetit.ca/urgence.

Nous profitons de l'occasion pour rappeler qu'en tout temps, vous pouvez signaler une situation d'urgence à la sécurité en appuyant sur la touche « **Urgence** » qui se trouve sur tous les téléphones internes.

Une urgence ? Tenons-nous prêts !



QUE FAIRE POUR TOUTE URGENCE

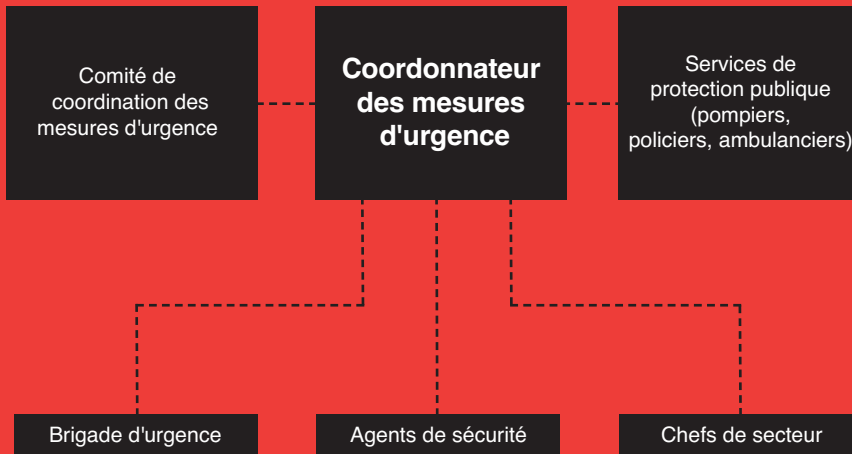
- Demeurez calme.
- Assurez votre propre sécurité.
- Déclenchez l'avertisseur d'incendie s'il y a lieu.
- Si possible, portez secours aux personnes en danger immédiat.
- Avisez la sécurité.
- **Suivez les consignes des équipes d'urgence.**

En cas d'urgence, appuyez sur la touche « **Urgence** » des téléphones internes ou composez le **450 678-3561 poste 4300** à partir d'un cellulaire.
Identifiez-vous, dites d'où vous appelez et expliquez l'événement.



Que faire

ORGANIGRAMME



LES ENSEIGNANTS

- Suivent les consignes de l'équipe d'intervention d'urgence.
- Évacuent calmement les étudiants de la salle de cours.
- Informent les étudiants du lieu de rassemblement.
- Fouillent visuellement la salle de cours avant de quitter les lieux.
- Ferment les systèmes de ventilation locale (ex. : hotte de laboratoires).
- Ferment toutes les portes avant de quitter la pièce.
- Aident le chef de secteur en encourageant les étudiants à évacuer.
- Dirigent les étudiants vers les lieux de rassemblement.
- S'assurent que les étudiants n'obstruent pas les voies de circulation.
- Réintègrent le bâtiment seulement après avoir reçu l'autorisation du coordonnateur des mesures d'urgence.

LA BRIGADE D'URGENCE

LA BRIGADE D'URGENCE, QUI EST NOMMÉE D'AVANCE, EST MOBILISÉE PAR LE COORDONNATEUR DES MESURES D'URGENCE

- Elle se rapporte immédiatement au poste de commandement et agit selon les directives du coordonnateur des mesures d'urgence.

DE PLUS, LORS D'UN INCENDIE, ELLE :

- Confine la zone touchée par l'incendie en fermant les portes.
- Combat le foyer d'incendie avec les extincteurs portatifs si possible.
- Met en place un périmètre de sécurité, s'il y a lieu, et éloigne les personnes non autorisées.
- Communique régulièrement avec le poste de commandement pour le tenir informé de l'évolution de la situation.
- Facilite l'évacuation si nécessaire.

NOTE: *La brigade d'urgence peut combattre un DÉBUT D'INCENDIE seulement si les conditions physiques dans la zone immédiate le permettent et si l'intervention ne présente aucun danger pour la personne. En aucun temps, les membres de la brigade ne doivent tenter de combattre un incendie majeur.*

LE CHEF DE SECTEUR

- S'identifie à l'aide de son brassard.
- Ordonne à tous les occupants d'évacuer immédiatement et les dirige vers l'issue désignée et un point de rassemblement.
- S'assure que toutes les personnes en difficulté reçoivent l'aide adéquate.
- Vérifie toutes les pièces (bureaux, laboratoires, escaliers, classes, toilettes, etc.) pour s'assurer qu'il ne reste personne sur les lieux.
- Ferme les portes entre les ailes.
- Quitte son secteur en dernier et informe le coordonnateur des mesures d'urgence de la fin de l'évacuation.
- Rejoint son groupe à l'extérieur au point de rassemblement désigné.

NUMÉROS IMPORTANTS

En cas d'urgence, appuyez sur le bouton « **Urgence** » des téléphones internes ou composez le **450 678-3561 poste 4300** à partir d'un cellulaire.

AUTRES NUMÉROS D'URGENCE :

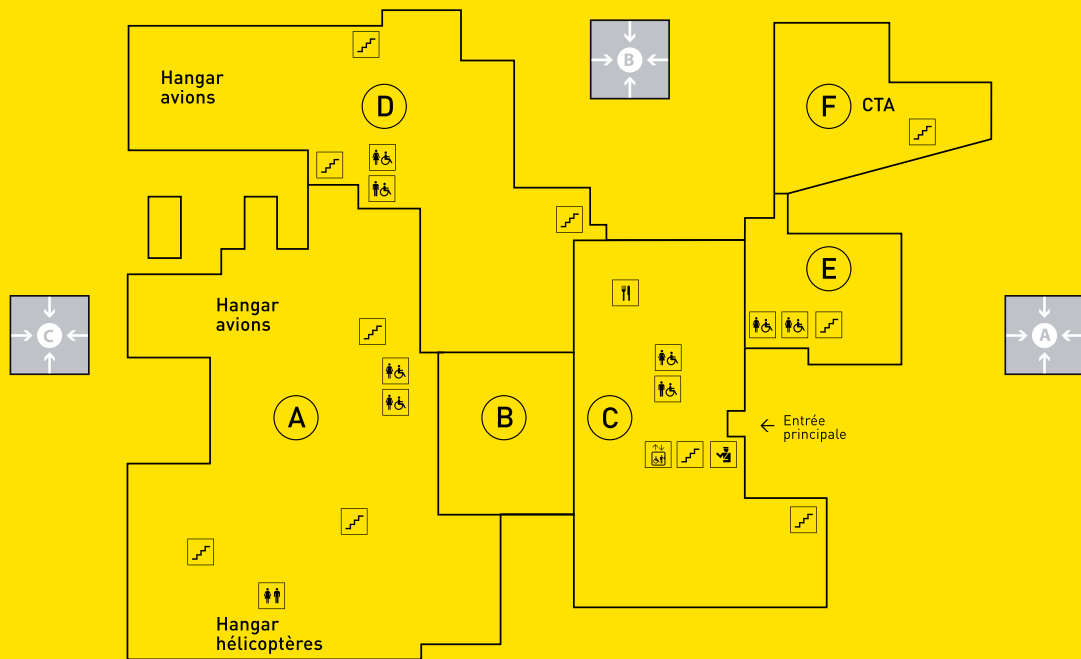
Urgence	.911
Centre antipoison	.1 800 463-5060
Centre de prévention du suicide	.1 866 277-3553
Suicide action Montréal	.514 723-4000
Tel-Aide	.514 935-1101
Tel-Jeunes	.1 800 263-2266

En cas d'urgence, appuyez sur la touche « **Urgence** » des téléphones internes. Identifiez-vous, dites d'où vous appelez et expliquez l'événement.



ena.cegepmontpetit.ca/urgence

LES POINTS DE RASSEMBLEMENT



En cas d'urgence, appuyez sur la touche « **Urgence** » des téléphones internes ou composez le **450 678-3561 poste 4300** à partir d'un cellulaire.

ena.cegepmontpetit.ca/urgence